

REGLEMENT DU JEU RENDEZ-VOUS DOMITYS

Article I : Organisation

Domitys, SAS à associé unique située 42 avenue Raymond Poincaré, 75116 PARIS immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 488 701 434 (ci-après la « **Société Organisatrice** »), organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat qui aura lieu du 29 mars 2019 au 30 mars 2019 (inclus) dans le cadre des « Rendez-vous Domitys Mars 2019 » (ci-après le « **Jeu** »).

Le Jeu est accessible dans toutes les résidences dont la liste se trouve sur le site internet www.domitys.fr et en annexe au règlement.

Article II : Conditions d'accès au Jeu

La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, et disposant à la date de début du Jeu d'un numéro de téléphone personnel auquel elle pourra, le cas échéant, être contactée pour les besoins de la gestion du Jeu (ci-après le « **Participant** »).

Sont exclus de toute participation au Jeu les mineurs ainsi que les membres du personnel de la Société Organisatrice ainsi du Groupe auquel elle appartient, les membres de la SAS DARRICAU PECASTAING, huissiers de justice et, de façon plus générale, toutes les personnes ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du Jeu ainsi que, pour chacune des catégories de personnes susvisées, les membres de leur famille (même nom, même adresse postale).

Ce Jeu est réservé aux personnes physiques qui remplissent manuellement ou électroniquement via une tablette et personnellement un bulletin de participation en résidence.

La participation est limitée à une par foyer pendant toute la durée du Jeu (même nom, même adresse postale).

Seules seront retenues les participations conformes à l'ensemble des stipulations ci-dessus. A cet égard, la Société Organisatrice se réserve le droit de faire toutes les vérifications nécessaires en ce qui concerne l'identité, l'âge et les coordonnées de chaque Participant. Toute indication incomplète, erronée, falsifiée ou ne permettant pas d'identifier ou de localiser le Participant entraînera l'annulation de sa participation.

La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

Article III : Modalités de participation et d'inscription au Jeu

Pour participer, chaque Participant devra :

- Se rendre dans une résidence participante.
- Prendre connaissance du règlement du Jeu et l'accepter via la case à cocher figurant sur le bulletin d'inscription.
- Remplir le bulletin de participation (via le formulaire papier ou électronique) en indiquant son nom, son prénom, sa date de naissance, son code postal, son adresse e-mail et son numéro de téléphone
- Placer le bulletin dans l'urne mise à disposition par la Société Organisatrice ou valider sa participation via le bulletin électronique.

Article IV : Modalités de désignation et d'information du gagnant

Un tirage au sort sera effectué la semaine du 29 avril 2019 par la Société Organisatrice et désignera sept (7) Participants comme gagnants (ci-après le(s) « **Gagnant(s)** »).

Les Gagnants seront contactés par la Société Organisatrice par mail ou par téléphone dans la semaine du 13 mai 2019 via les coordonnées qu'ils auront renseignées au moment de leur inscription.

Une fois qu'ils auront été contactés par la Société Organisatrice, les Gagnants devront alors confirmer qu'ils acceptent leur dotation et renseigner les informations demandées dans un délai de 10 jours afin de recevoir leur dotation.

Tout Gagnant qui ne répondra pas dans le délai susmentionné sera considéré comme ayant renoncé à son lot.

Dans ce cas, comme en cas de renonciation expresse d'un Gagnant, la Société Organisatrice procédera alors à la désignation d'un nouveau Gagnant.

Les Participants non désignés comme Gagnants n'en seront pas informés.

Article V : Descriptif de la dotation

Sont mis en jeu sept (7) vélos électriques d'une valeur unitaire de 699,99€ TTC.

La valeur indiquée pour les lots détaillés ci-dessus correspond au prix public toutes taxes comprises couramment pratiqué ou estimé à la date de rédaction du présent règlement. Elle n'est donnée qu'à titre indicatif et reste susceptible de variation.

Les lots ne pourront faire l'objet d'aucune contestation d'aucune sorte de la part des Gagnants.

Chaque lot attribué est strictement personnel et nominatif, il ne pourra en aucun cas faire l'objet, de la part de la Société Organisatrice, d'un remboursement en espèces ni d'aucun échange ni d'aucune

remise de sa contre-valeur totale ou partielle, en nature ou en numéraire. Il est incessible, intransmissible, et ne peut être vendu.

Toutefois, en cas de force majeure, la Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer tout ou partie du lot annoncé par un lot de valeur équivalente.

Article VI : Modalités de remise et d'utilisation de la dotation

Les Gagnants recevront leur lot à leur domicile dans un délai approximatif de quinze (15) jours à compter de la date de leur acceptation dudit lot.

L'acheminement des lots, bien que réalisé au mieux de l'intérêt des Gagnants, s'effectuera aux risques et périls des destinataires.

Toute coordonnée incomplète ou inexacte invalidera sa participation et ne permettra pas au Gagnant d'obtenir son lot.

Il est précisé que la Société Organisatrice ne fournira aucune prestation ni garanties liées à l'utilisation du lot, sa seule obligation consistant uniquement en l'expédition gratuite du lot prévu pour le Jeu.

En tout état de cause, la Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable à quelque titre que ce soit d'un quelconque défaut de conformité ou vice affectant les lots et dommage direct ou indirect du fait des lots ou de leur utilisation par les Gagnants.

Dans l'hypothèse où un Gagnant ne voudrait pas ou ne pourrait pas, pour quelle que raison que ce soit, prendre possession ou bénéficier du lot gagné dans les conditions décrites dans le présent règlement, il serait considéré comme ayant renoncé au bénéfice complet dudit lot et ne pourra prétendre à une quelconque indemnisation ou contrepartie de la part de la Société Organisatrice à ce titre.

Article VII : Demande de règlement

Le présent règlement est déposé auprès la SAS DARRICAU-PECASTAING, huissiers de justice situés 4 Place Constantin Pecqueur, 75018 à Paris (ci-après « **l'Etude** »). Il en ira de même pour tout éventuel avenant audit règlement.

Le présent règlement est également consultable sur www.domitys.fr pendant toute la durée de l'opération.

Article VIII : Respect des conditions de participation

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité. La Société Organisatrice se réserve le droit de vérifier l'exactitude des données fournies par les Participants. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement et, de manière générale, toute déclaration inexacte, illisible ou mensongère, toute fraude, entraînera l'invalidité de la participation au Jeu. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant

l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du Jeu ainsi que les noms des Gagnants.

La Société Organisatrice se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, d'écourter, de prolonger, de reporter ou d'annuler le Jeu ou d'en modifier les conditions d'accès et/ou les modalités de fonctionnement, sous réserve de procéder par voie d'avenant déposé auprès de l'Etude et consultable sur www.domitys.fr.

Article IX : Propriété intellectuelle

Toutes les dénominations ou marques citées au présent règlement ou sur tout support de communication relatif au Jeu, demeurent la propriété exclusive de leur auteur ou de leur déposant.

Article X : Responsabilités

La responsabilité de la Société Organisatrice est strictement limitée à la mise à disposition du lot effectivement et valablement gagné et selon les conditions énoncées par les articles IV et VI du présent règlement.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable pour tout dommage direct ou indirect causé aux tiers ou aux droits des tiers par les Participants.

La Société Organisatrice fera ses meilleurs efforts pour permettre à tout moment un accès au Jeu, sans pour autant être tenue à aucune obligation d'y parvenir. La Société Organisatrice pourra, à tout moment, notamment pour des raisons techniques, interrompre l'accès au Jeu. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas responsable de ces interruptions et de leurs conséquences.

En outre, la responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problèmes d'acheminement ou d'avaries en cours d'acheminement ou de perte de courrier postal ou électronique ainsi que de toutes avaries résultant des services postaux.

D'une façon générale, la Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit dans le cadre de la participation au Jeu ou de la détermination des Gagnants. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation à un fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des Participants du fait de fraudes éventuellement commises.

Article XI : Force majeure

La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être encourue, d'une façon générale, en cas de force majeure ou cas fortuit indépendant de sa volonté (notamment problèmes techniques...) perturbant l'organisation et la gestion du Jeu, de telle sorte que celui-ci serait écourté, prorogé, reporté, modifié ou annulé.

Au sens du présent règlement, la force majeure s'entend de tout événement imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté d'une personne susceptible de la dégager de sa responsabilité ou de la délier de ses engagements, selon la jurisprudence de la Cour de Cassation.

Article XII : Informatique – Libertés - Vie privée

En fournissant leurs données à caractère personnel dans le cadre du présent Jeu, les Participants consentent au traitement par la Société Organisatrice, en sa qualité de responsable de traitement pour les finalités exposées ci-après.

Les données à caractère personnel communiquées par les Participants dans le cadre du présent Jeu font l'objet d'un traitement, conforme aux dispositions de la Loi n°78-17 Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles n°2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »).

Les données à caractère personnel ainsi collectées ont vocation à être traitées pour les besoins de la gestion du Jeu et notamment afin de gérer la participation au Jeu et la prise de contact avec les Participants et/ou les Gagnants, dans le cadre du Jeu ainsi qu'à des fins de prospection. Les données ne feront pas l'objet d'un transfert hors UE.

Conformément à la Loi n°78-17 Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, les Participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données à caractère personnel les concernant, ainsi que d'un droit d'opposition à ce que lesdites données fassent l'objet d'un traitement et d'un droit à la limitation du traitement et de définition de leurs directives post-mortem au traitement desdites données, par email : dpo@domitys.fr ou par courrier accompagné d'une copie de la pièce d'identité envoyé à : ÆGIDE-DOMITYS DPO, 42, Avenue Raymond Poincaré – 75116 PARIS.

Les Participants bénéficient en outre du droit de retirer leur consentement à ce que leurs données à caractère personnel fassent l'objet du présent traitement, selon les modalités exposées ci-avant.

Toutefois, dans l'hypothèse où un Participant exercerait son droit de retrait, ce dernier ne pourrait plus valablement participer au présent Jeu, et verrait sa participation annulée automatiquement, le traitement de ses données à caractère personnel étant nécessaire pour la gestion de sa participation.

Les Participants bénéficient enfin du droit de formuler une réclamation auprès des autorités de contrôle, en particulier auprès de la CNIL.

Article XIII : Règlement des litiges, loi applicable et attribution des compétences

Si une ou plusieurs stipulations du présent règlement étaient déclarées nulles et/ou non applicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

Les Participants admettent sans réserve que le simple fait de participer au Jeu les soumet obligatoirement aux lois françaises, notamment pour tout litige qui viendrait à naître du fait du Jeu objet

des présentes ou qui serait directement ou indirectement lié à celui-ci, ce sans préjudice des éventuelles règles de conflit de lois pouvant exister.

Tout différend né à l'occasion du Jeu fera l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable entre la Société Organisatrice et le Participant. Aucune contestation ne sera plus recevable deux (2) mois après la clôture du Jeu par la Société Organisatrice. A défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions compétentes conformément aux dispositions du Code de Procédure Civile.

ANNEXE LISTE DES RESIDENCES PARTICIPANTES

DOMITYS	Ville	Adresse	Code Post
Résidence DOMITYS L'Aigrette Bleue - ABBEVILLE	ABBEVILLE	74 boulevard de la Portelette	80100
Résidence DOMITYS Les Vergers d'Ebène - AGEN	AGEN	Rue André Boilot	47000
Résidence DOMITYS Le Jardin des Palmiers - AIACCIO	AIACCIO	Boulevard de l'Abbé Recco	20090
Résidence DOMITYS Le Parc de Jade - ALBERTVILLE	ALBERTVILLE	47 avenue Eugène Ducretet	73200
Résidence DOMITYS Le Jardin des Lys - ALENCON	ALENCON	21 avenue Jean Mantelet	61000
Résidence DOMITYS Le Parc de Vinci - AMBOISE	AMBOISE	21 rue Saint Denis	37400
Résidence DOMITYS Rosa Gallica - ANGERS	ANGERS	24 Avenue Maurice Maiffert	49100
Résidence DOMITYS Les Voiles Pourpres - AURAY	AURAY	10 rue des Chênes	56400
Résidence DOMITYS Terres de Bourgogne - AUXERRE	AUXERRE	34-36 rue des Montardoins	89000
Résidence DOMITYS Les Falaises Blanches - BAYEUX	BAYEUX	4 chemin Saint-Julien	14400
Résidence DOMITYS L'Art du Temps - BESANCON	BESANCON	23 rue de Chaillot	25000
Résidence DOMITYS Les Hautes Feuilles - BEZANNES	BEZANNES	22 rue Geoges Charpak	51430
Résidence DOMITYS La Majolique - BEZIERS	BEZIERS	29 rue du Bel Air	35500
Résidence DOMITYS Les Comtes de Sologne - BLOIS	BLOIS	39 route de Chateaurenault	41000
Résidence DOMITYS Le Millésime - BORDEAUX	BORDEAUX	10 rue Henri Salmide	33300
Résidence DOMITYS Le Carrousel - CABOURG	CABOURG	4 avenue André Thiers	14390
Résidence DOMITYS Du Fil de Soie - Calais	CALAIS	1 rue Van Grutten	62100
Résidence DOMITYS Le Parc de Saint-Cloud - CAMBRAI	CAMBRAI	29 Rue Lallier	59400
Résidence DOMITYS Le Sextant - CASTELNAU LE LEZ	CASTELNAU LE LEZ	12 allée Germaine Richier	34170
Résidence DOMITYS Les Cigales du Luberon - CAVAILLON	CAVAILLON	90 allée de Madrid	84300
Résidence DOMITYS Les Jardins de Reverdoy - CHARTRES	CHARTRES	88 rue Saint Brice	28000
Résidence DOMITYS Le Parc Balsan - CHATEAUROUX	CHATEAUROUX	63 av François Mitterrand	36000
Résidence DOMITYS La Chaloupe Bleue - CONCARNEAU	CONCARNEAU	26 rue Denis Papin	29900
Résidence DOMITYS Le Moulin des Bruyères - CORBEIL ESSONNE	CORBEIL ESSONNE	17 rue de la Bruyère	91100
Résidence DOMITYS La Plage de Nacre - COURSEULLES SUR MER	COURSEULLES SUR MER	50 rue du 8 mai	14470
Résidence DOMITYS Les Sources de Gascogne - DAX	DAX	54 rue Labadie	40100
Résidence DOMITYS Le Clos du Cèdre - DOMPIERRE SUR MER	DOMPIERRE SUR MER	27 ter rue du général de Gaulle	17139
Résidence DOMITYS Les Grèments d'Or - DOUARNENEZ	DOUARNENEZ	Voie Florence Arthaud	29100
Résidence DOMITYS Le Clos de la Cheminée Ronde - FONDETTES	FONDETTES	35 route de la Cheminée Ronde	37230
Résidence DOMITYS Les Côteaux de l'Esterel - FREJUS	FREJUS	134 allée du Parc Arundo	83600
Résidence DOMITYS L'Organdi - KINGERSHEIM	KINGERSHEIM	20 rue du Noyer	68260
Résidence DOMITYS Les Lanternes Bleues - LA CIOTAT	LA CIOTAT	87 avenue Georges Pompidou	13600
Résidence DOMITYS La Perle de Nacre - LA TREMBLADE	LA TREMBLADE	17-23 bd Roger Ietelié	17390
Résidence DOMITYS Terra Souleou - LA VALETTE DU VAR	LA VALETTE DU VAR	Rue anatole France	83160
Résidence DOMITYS L'Arbre d'Or - LAILLE	LAILLE	1 bd Pierre et Marie Curie	35890
Résidence DOMITYS La Fleur de Lin - LANDERNEAU	LANDERNEAU	34 Rue de la Libération	29800
Résidence DOMITYS Le Jardin d'Eole - LANESTER	LANESTER	7 rue Anatole France	56600
Résidence DOMITYS Les Symphoniales - LE CHESNAY	LE CHESNAY	11 rue Pierre Clostermann	78150
Résidence DOMITYS Le Vallon des Bois - LE MANS	LE MANS	37 Avenue Frédéric Auguste Bartho	72000
Résidence DOMITYS La Seigneurie - LES GONDS	LES GONDS	3 rue de la Seigneurie	17100
Résidence DOMITYS Le Clos Saint-Martin - LOUVERNE	LOUVERNE	91 rue Nationale	53950
Résidence DOMITYS Le Pont des Lumières - LYON	LYON	20 route de Vienne	69007
Résidence DOMITYS La Rose du Beffroi - MAIZIERES-LES-METZ	MAIZIERES-LES-METZ	1 rue Victor Hugo	57280
Résidence DOMITYS Le Carillon d'Or - MAUBEUGE	MAUBEUGE	1 rue de Mairieux	59600
Résidence DOMITYS Calliope - METZ	METZ	rue des messageries	57000
Résidence DOMITYS La Poudre de Lin - MONTIVILLIERS	MONTIVILLIERS	26 rue des Quatre Saisons	76290
Résidence DOMITYS Les Rives du Cher - MONTLUCON	MONTLUCON	73 rue Benoist d'Azy	03100
Résidence DOMITYS Les Sarmets Blonds - MONTPELLIER	MONTPELLIER	1044 Rue Centrayragues	34000
Résidence DOMITYS Le Parc Saint-Germain - MONTROND-LES-BAINS	MONTROND-LES-BAINS	213 chemin de Letra	42210
Résidence DOMITYS La Bellamire - MOULINS LES METZ	MOULINS LES METZ	Chemin du goglo	57160
Résidence DOMITYS Sophia - NÎMES	NÎMES	rue Philippe Seguin	30000
Résidence DOMITYS Les Etoiles d'Argent - OBERHAUSBERGEN	OBERHAUSBERGEN	7 Allée Saint Sauveur Le Vicomte	67205
Résidence DOMITYS Les Fregates	OLONNE-SUR-MER	6 Avenue Charles de Gaulle	85320
Résidence DOMITYS La Cité des Princes - ORANGE	ORANGE	199 av de l'arc de triomphe	84100
Résidence DOMITYS Le Jardin Fleuri - ORLEANS	ORLEANS	6 rue de la Lisotte	45000
Résidence DOMITYS Les Clés d'Or - ORTHEZ	ORTHEZ	4 av du Mal de Lattre de Tassigny	64300
Résidence DOMITYS Les Châtaigniers - PANAZOL	PANAZOL	1 rue Joseph Leyssène	87350
Résidence DOMITYS Paris Plaisance - PARIS	PARIS	62-64 rue des Plantes	75014
Résidence DOMITYS Le Château des Plans - PARTHENAY	PARTHENAY	11 rue de Brossard	79200
Résidence DOMITYS Le Palmier du Roi - PAU	PAU	7 rue Paul Eluard	64000
Résidence DOMITYS Le Castel du Val - PERIGNAT-LES-SARLIEVE	PERIGNAT-LES-SARLIEVE	Allée de Bonneval	63170
Résidence DOMITYS Les Tours d'Or - PERPIGNAN	PERPIGNAN	5 place Alain Gerbault	66000
Résidence DOMITYS La Clef des Champs - POITIERS	POITIERS	22 bd Saint Just	86000
Résidence DOMITYS Les Vignes Pourpres - PUILBOREAU	PUILBOREAU	1 rue des Fléneaux	17138
Résidence DOMITYS L'Orée du Bois - RENNES	RENNES	7-9 rue Roger-Henri Guerrand	35000
Résidence DOMITYS Le Jardin des Trois Rois - ROMORANTIN	ROMORANTIN	13 rue François Mitterrand	41200
Résidence DOMITYS Le Galion d'Or - ROYAN	ROYAN	8 bd de la perche	17200
Résidence DOMITYS Les Deux Lacs - RUMILLY	RUMILLY	4 place de la Manufacture	74150
Résidence DOMITYS Le Griffon d'Or - SAINT-BRIEUC	SAINT-BRIEUC	15 rue de la corderie	22000
Résidence DOMITYS Les Dunes d'Argent - SAINT-CYPRIEN	SAINT-CYPRIEN	18 av Armand Lanoux	66750
Résidence DOMITYS Le Côteau d'Argent - SAINT-DOULCHARD	SAINT-DOULCHARD	130 route de Varye	18230
Résidence DOMITYS La Rose des Vents - SAINT-GILLES-CROIX-DE	SAINT-GILLES-CROIX-DE	50 rue de la Begaudière	85800
Résidence DOMITYS Le Pupitre d'Or - SAINT-JAMES	SAINT-JAMES	52 bd d'Erkelenz	50240
Résidence DOMITYS Les Portes de l'Atlantique - SAINT-NAZAIRE	SAINT-NAZAIRE	67 route de Guindreff	44600
Résidence DOMITYS La Palombine - SAINT-RAPHAEL	SAINT-RAPHAEL	126 rue Jules Ferry	83700
Résidence DOMITYS Le Ruban d'Azur - SETE	SETE	395 chemin de la Croix Marcenac	34200
Résidence DOMITYS Le Pavillon de Diane - THIONVILLE	THIONVILLE	16 Chemin du Coteau	57100
Résidence DOMITYS Les Pagelles - TOULOUSE	TOULOUSE	Chemin de Lapujade	31200
Résidence DOMITYS Le Phare d'Argent - TOURLAVILLE	TOURLAVILLE	15 rue du Caplain	50110
Résidence DOMITYS Le Parc Belmont - TOURS	TOURS	89 rue Groison	37100
Résidence DOMITYS Cœur de Loire	TOURS	30 rue du Docteur Herpin	37000
Résidence DOMITYS Le Chant des Lavandières - VERNOUILLET	VERNOUILLET	61 route de Crécy	28500
Résidence DOMITYS La Fontaine du Roy - VICHY	VICHY	48 rue des Pins	03200
Résidence DOMITYS Le Village - VIERZON	VIERZON	11 rue Léo Mérigot	18100
Résidence DOMITYS Les Sables d'Or - VILLENEUVE-LE-ROI	VILLENEUVE-LE-ROI	24 av du Marechal de Turenne	94290
Résidence DOMITYS Les Raisins Bleus - VILLIERS-SUR-MARNE	VILLIERS-SUR-MARNE	31-35 rue du Général Leclerc	94350
Résidence DOMITYS La Marquise - VITRE	VITRE	2 rue Georges Aumont	35500
Résidence DOMITYS L'Hermine Blanche - WASQUEHAL	WASQUEHAL	1 rue Jeannine Pilliaert	59290